

**INFOS MAIRIE**

Téléphone : 02 98 99 61 07  
Fac-similé : 02 98 99 67 67

Courriel : [mairie.brennilis@orange.fr](mailto:mairie.brennilis@orange.fr)  
Horaires d'ouverture semaine :  
8 h – 12 h / 12h45 – 16h30, fermé  
mercredi après-midi  
**PERMANENCE DES ÉLUS**  
Les samedis de 10 à 12 heures  
Tél. 02 98 99 62 91

**LA POSTE & BIBLIOTHÈQUE**  
8h45 – 12 h 00, lundi au samedi  
Tél. 02 98 99 61 00

**OFFICE DU TOURISME DU YEUN ELEZ** – Place des Monts  
d'Arrée 29190 Brasparts  
Tél./fax : 02 98 81 47 06  
Ouvert du lundi au samedi  
9h00-12 h., 13h30-17h30  
[otyun.elez@wanadoo.fr](mailto:otyun.elez@wanadoo.fr)

**DÉCHETTERIE (SIRCOB)**  
de Locmaria-Berrien,  
Tél. 02 98 99 82 49.  
Au Vieux Tronc, lundi au samedi,  
9h-12h, 13h30-18h.  
**GRATUIT POUR LES PARTICULIERS.**

**ASSISTANTE SOCIALE**  
Cécile Nédélec  
**ANTENNE DE PLEYBEN**  
0298266362

**COMMERCE AU BOURG**  
HALLE DIS, M.Mme Baladine  
Tél. 02 98 99 68 45

DE  
LA GAZETTE BRENNILIS

**COMITÉ DE RÉDACTION**

SYLVIE BIRHART  
FRANÇOISE BORGNE  
JÉRÔME COCHENNEC  
ANITA DANIEL  
MARCEL GÉRARDIN  
OLIVIER MAGOARIEC

Responsable de publication :  
JEAN-VICTOR GRUAT

<http://www.brennilis.com>  
[webmaster@brennilis.com](mailto:webmaster@brennilis.com)  
Courrier en Mairie

Impression : Copie 29, Carhaix

**VISITE AU HUELGOAT**

Comme les années précédentes, une délégation du CCAS a rendu visite aux résidents des différentes maisons d'accueil pour personnes âgées originaires de Brennilis. L'occasion d'échanger avec les anciens, et de maintenir les liens entre les générations – comme ci-dessus, à l'EHPAD Mont Leroux au Huelgoat.

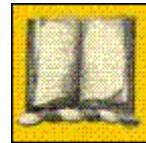
L'occasion aussi pour les délégués de la municipalité et du Centre d'action sociale de se faire une idée plus précise des conditions de vie des résidents, pris en charge dans des conditions aussi agréables et chaleureuses que possible – dans leur chambre individuelle ou dans les parties communes, bar ou point de rencontre.

**URGENCES**

**Gendarmerie, faites le 17**  
**Pompiers, le 18**  
ou le 112 (portables)  
**Médecin de garde : le 15**  
(en dehors des heures de présence  
de votre médecin traitant)

**TRANSPORT**

Pour le mois de mars,  
rendez-vous le jeudi  
17, direction le  
marché de Huelgoat, départ 9 h 30,  
tarif 2 € par passager.  
Renseignements et inscriptions  
auprès de Sylvie Birhart 02 98 99  
67 10 / 69 69 ou d'Anita Daniel 02  
98 99 64 13.

**ÉTAT CIVIL****BIENVENUE À :**

- Louna, Léa, Aléna  
Vasseur née le 4 février 2011 à  
Bernay (Eure), parents domiciliés  
à Brennilis le Bourg.  
- Maëva, Hélène, Helga Catel, née  
le 9 février 2011 à Morlaix, parents  
domiciliés à Brennilis, Park Tost.  
**ILS NOUS ONT QUITTÉS :**  
- Michel Daniel, 62 ans,  
Kerflaconnier, le 1er février 2011  
- Rémy Le Beuzit, 42 ans, Le  
Bourg, 3 février 2011,

tous deux emportés bien trop tôt  
par des maladies cruelles.  
Les condoléances attristées de la  
Gazette à leurs familles, et à leurs  
proches.



Brennilis sur le site  
des agendas 21  
territoriaux :

[http://www.agenda21.comite21.org/  
agenda-21-de-territoire/agenda-21-  
local/communes.html](http://www.agenda21.comite21.org/agenda-21-de-territoire/agenda-21-local/communes.html)

**VACANCES  
D'HIVER 2011**

Du lundi 28 février au vendredi 11  
mars, tout un programme de Jeux au  
Yeun Elez proposé par la  
Communauté de communes et EPAL  
pour les **3-12 ans**. Inscription par  
téléphone au 02.98.99.05.33 (CLSH) ou  
au 06.83.46.85.43.

Plus, pour les **pré-ados (8 ans+) et les  
adolescents**, toute une gamme de  
sorties et de stages – hip hop,  
bowling, crique, modelage, patinoire,  
challenge sportif ... -, contacts  
0684862936 – 0643582992.



## COMPTES DE GESTION 2010 ET AVANT PROJET DE BUDGET 2011

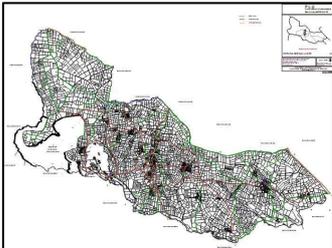
Le Conseil municipal se réunira le 22 mars pour examiner les comptes de gestion 2010 et adopter son projet de budget pour 2011. Une première réunion de la Commission finances s'est tenue le 1er février. Les constatations et propositions préliminaires de la Commission ont été transmises à tous les membres du Conseil municipal.

Au cours de l'exercice 2010, il a été possible d'absorber des factures d'investissement importantes et en forte croissance (536.798 € contre 189.429 € en 2009) sans mobiliser l'emprunt inscrit au budget – l'excédent enregistré au budget de fonctionnement (75.000 €) ayant contribué à couvrir la différence entre dépenses et subventions d'investissement soit 140.813 €. En 2011, il sera proposé de maintenir le cap du contrôle strict du volume des dépenses de fonctionnement. Il faut noter que les besoins de financement par subvention communale des budgets annexes (eau et assainissement) sont en nette diminution, ces gestions progressant vers un meilleur équilibre.

Quant aux investissements de la commune, le programme proposé s'établit à 857.400 € (une diminution d'un tiers par rapport au programme 2010, en raison de l'avancement dans la réalisation financière de certaines actions d'envergure, comme l'église et la rénovation des logements au dessus de l'école). Ce total correspond pour plus de la moitié à des opérations en cours. Les nouveaux financements concernent soit des opérations déjà approuvées dans leur principe par le Conseil, soit encore à confirmer (Maison pour Tous notamment, pour laquelle seule une première tranche devrait alors être provisionnée). Les dépenses prévues pourraient être couvertes moyennant un emprunt de l'ordre de 160.000 €, une somme très nettement inférieure à celle - comptable – affichée au budget 2009 (306.000 €).

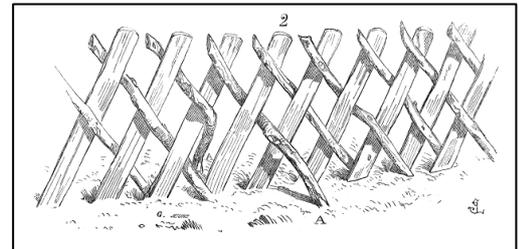


La commune est par ailleurs confrontée à l'obligation légale d'appeler auprès des consommateurs le montant de redevances eau et assainissement décrétées par l'Agence de bassin Loire - Bretagne. Le montant de la part assainissement collectif de cette redevance est de 0,152 €/mètre cube d'eau consommée pour les particuliers raccordés au réseau. Pour l'eau, la redevance de l'agence de bassin est de 0 € 248 par mètre cube pour les particuliers.



## PLU - UN POINT DU RÈGLEMENT : LES CLÔTURES

L'édification des clôtures est soumise à déclaration préalable, conformément aux dispositions des articles L.421-4, R.421-2, R.421-9 et R.421-12 du Code de l'Urbanisme.



À Brennilis, la partie Réglementaire, zones urbaines et à urbaniser, précise comme suit les conditions à remplir :

« Les clôtures devront être en conformité d'aspect et de nature, tant avec la construction située sur la parcelle ainsi close, qu'avec le caractère urbain ou naturel dominant de l'espace public considéré (rue, chemin ou place). Elles ne devront pas, de ce fait, porter atteinte au caractère des lieux avoisinants.

La hauteur maximale des clôtures sera de 2 mètres sur espace public et en limite séparative.

Elles seront constituées par ordre préférentiel :

- d'une haie vive d'une hauteur maximum de 2 mètres, doublée ou non de grillage rigide acier, celui-ci devant rester discret,
- d'un muret de 80 cm surmonté ou non d'un dispositif à claire voie. L'ensemble présentant une hauteur maximum de 2 mètres,
- d'un muret de 80 cm surmonté ou non d'une haie vive. L'ensemble présentant une hauteur maximum de 2 mètres,
- d'un mur en pierre d'une hauteur maximale de 2 mètres,
- d'un dispositif à claire voie d'une hauteur maximale de 2 mètres.

Tout autre mode de clôtures sera étudié dans le cadre de déclaration préalable ou permis de construire.

Sur espace public et en limite séparative sont interdites les clôtures pleines (en bois, béton...), les clôtures PVC, les grillages souples, les clôtures en matériaux de fortune.»



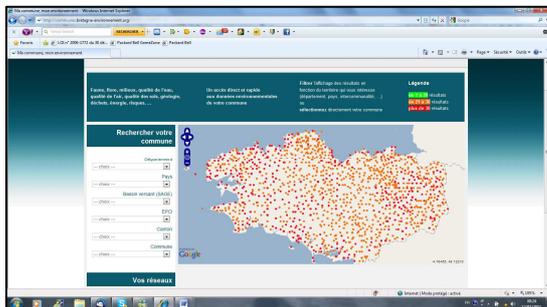
## Agenda 21 et Petites communes

Lors de la réunion de septembre 2010 organisée à Brennilis par l'association BRUDED sur le thème "Agenda 21 et Petites communes" il avait été décidé de constituer un groupe de travail formé des représentants des Conseils généraux du Finistère et des Côtes d'Armor, du PNRA, de la SAFI et de BRUDED, pour élaborer un guide pratique à l'intention des petites communes désireuses de s'engager sur la voie de l'élaboration d'un agenda 21 pour le

développement durable. Mikael Toullec du PNRA et Thomas Fortin de la SAFI et sont venus le 2 février 2011 présenter la première version de ce guide à la municipalité de Brennilis, pour recueillir commentaires et suggestions avant de finaliser et de diffuser le document. Cette rencontre a également fourni l'occasion d'échanges fructueux sur le projet de diagnostic Agenda 21 propre à la commune, en cours d'élaboration sur la base de la même méthodologie.

### LES GRANDS CHAPITRES D'UN AGENDA 21 POUR BRENNILIS :

**ÉCONOMIE - ACHATS DURABLES, INCITATION A LA RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DES ACTEURS ECONOMIQUES, SOUTIEN A L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, POLITIQUE DE L'EMPLOI ET DYNAMISME DU TERRITOIRE**  
**SOLIDARITE - SOLIDARITE LOCALE, SOLIDARITE AU MONDE**  
**ENVIRONNEMENT - ECONOMIES D'EAU ET D'ENERGIE, ENERGIES RENOUVELABLES, PROTECTION DU MILIEU NATUREL, GESTION DES DECHETS, REDUCTION DES GAZ A EFFET DE SERRE**  
**CITOYENNETE - DEMOCRATIE REPRESENTATIVE (INFORMATION ET CONSULTATION), DEMOCRATIE PARTICIPATIVE (CONCERTATION), DEMOCRATIE CITOYENNE ET DEVELOPPEMENT DURABLE (CO-CONSTRUCTION)**



## Base de données environnementales

Communiqué de l'association BRUDED dont Brennilis est membre:

*"Peu de communes savent que la Convention d'Aarhus datant de 1998, leur fait obligation de diffuser les informations environnementales relatives à leur territoire. Et ce, afin que les citoyens puissent s'impliquer dans les décisions et exercer des recours en matière d'environnement. Même prévenues et*

*désireuses de le faire, il leur restait à surmonter l'obstacle de la dispersion de ces informations (faune, flore, eau, déchets, assainissement...) pour les regrouper sur un même site. Le Groupement d'Intérêt Public Bretagne Environnement a relevé ce défi et dorénavant, en un clic sur le site <http://communes.bretagne-environnement.org> chacun peut accéder à l'ensemble des informations officielles concernant chaque commune bretonne. Ce travail, outre le service rendu aux collectivités et particulièrement celles qui ne sont pas dotées d'un site internet, est facteur de transparence et devrait faciliter l'implication des citoyens dans les débats et enquêtes publiques. Aux communes maintenant de le faire connaître. Et c'est aussi une source d'informations pour les élus en cours de réalisation du diagnostic de leur territoire dans le cadre des démarches d'Agenda 21."*

## **ELAGAGE, TAILLE DES HAIES ET AUTRES TRAVAUX DE PLEIN AIR**

La municipalité a fait l'acquisition d'un broyeur qui devrait faciliter l'évacuation de certains déchets verts (ligneux). Sinon, alors que débute la saison des travaux d'extérieur sur les haies, les arbres et autres plantations il faut rappeler que chaque propriétaire est responsable de ce qui pousse chez lui – et que, notamment, les haies et les arbres ne doivent en aucun cas empiéter sur la voie, au sol ou en hauteur. C'est aux particuliers de procéder aux travaux de d'élagage et d'entretien requis. Deuxième rappel, les produits de ces travaux doivent être éliminés par ceux qui en sont responsables. Il s'agit de déchets, et ceux-là, qui ne sont pas évacués par le SIVOM, doivent être compostés ou brûlés. Ils ne peuvent ni être laissés sur place, ni jetés dans la nature. Les règles sont très strictes en la matière. En cas de doute, merci de bien vouloir contacter la mairie.





## BIBLIOTHÈQUE LA SÉLECTION DU MOIS



### LA GRANDE MURAILLE DE CHINE

**GUILLAUME OLIVE, HE ZHIHONG**

Pop-up documentaire, permettant de découvrir la Grande Muraille, symbole de la Chine d'hier et d'aujourd'hui, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco. Grâce à de splendides images animées, le texte explore les hauts lieux et raconte les temps forts de ce monument, ainsi que les légendes qui l'accompagnent.

### PASSION IRLANDAISE DEIRDRE PURCELL

Mai 1953. Un DC3 s'envole de Chicago, à destination de Londres. Dix heures plus tard, au cours d'une violente tempête, l'appareil sombre en vue des côtes irlandaises. Un seul passager survit à l'accident. Le lendemain, alors que l'aube point sur la petite île rocheuse d'Inisheer, Micheal O'Briain, un pêcheur du lieu, aperçoit au loin un radeau orange ballotté par les vagues. A l'intérieur, enveloppé dans un gilet de sauvetage, un bébé. Sans réfléchir, il ramène l'enfant chez lui : elle remplacera sa propre fille, Molly, emportée la nuit même par une pneumonie. Seule Sorcha, sa femme, partagera avec lui le terrible secret. Vingt ans plus tard, Molly est devenue une bien jolie jeune fille. La vie sur l'île n'est pas toujours facile mais Molly, choyée par sa mère et son frère Conor, pour qui elle éprouve une immense tendresse – et peut-être plus – s'en contente. Le drame surgit dans sa vie lorsque, entre le père et le fils, éclate une violente dispute. Michael trébuche et meurt sur le coup. Conor a-t-il tué son père ? Dans le doute, le jeune homme préfère fuir afin d'échapper à la police. Molly quitte alors Inisheer pour Dublin où elle découvre le monde du théâtre. Sa beauté, son talent lui ouvrent toutes les portes et Molly, alias Margo Bryan, devient une actrice célèbre. Mais elle n'a pas oublié Conor, le fugitif...

### Passage du Bibliobus

Le bibliobus de la bibliothèque du Finistère a visité Brennilis le 8 février. Le service de bibliobus contribue à enrichir le choix d'ouvrages proposés aux lecteurs des structures rurales. En partant, le bibliobus est



passé faire comme un clin d'œil à la "Maison Guillou" où se situera, si le Conseil municipal donne son accord, la Maison pour Tous - Médiathèque de la commune de Brennilis. En attendant ce sont 285 ouvrages supplémentaires dont les lecteurs de Brennilis bénéficieront jusqu'en septembre.

**EN 2011, TARIFS INCHANGÉS :**

**ADHÉSION 10 € PAR AN ET PAR FAMILLE**



Yeun Elez, qui déclarent d'intérêt communautaire "la coordination et le développement d'un système d'informations géographiques (S.I.G.)", M. Thomas Fortin de la SAFI (Société d'aménagement du Finistère) et les représentants de la Direction des Finances publiques du Finistère dont dépend le cadastre sont venus le 8 février à Loqueffret présenter aux membres du bureau de la CCYE des explications et la marche à suivre pour la mise en place d'un SIG et la numérisation du cadastre à l'échelle communautaire. Cet exercice concernera quelque 42.000 parcelles dans les huit communes de la Communauté, et permettra d'avoir une vue beaucoup plus exacte et dynamique entre les différentes composantes de l'espace géographique - terrains, constructions, réseaux, cours d'eaux, zones humides, zones Natura 2000, zones agricoles, servitudes, patrimoine, etc. Le SIG permettra également d'avoir une vue d'ensemble du territoire, par delà le contenu des différentes feuilles du cadastre. L'opération devrait être lancée rapidement par la signature d'une convention avec la Direction des Finances publiques pour acquérir certaines données informatiques et les logiciels de base.



participants ont d'abord visité les 4 appartements, et collationné un certain nombre de remarques pour la réunion semi finale de chantier prévue pour le 7 février. Ils ont ensuite arrêté les clauses standard devant figurer dans les futurs baux, y compris pour les anciens locataires, relogés durant les travaux et qui pourraient souhaiter réintégrer les lieux sur de nouvelles bases locatives. Les participants ont également arrêté le principe du mode de calcul de loyers d'équilibres, basés sur le coût effectif des travaux de rénovation. Les locataires potentiels seront rapidement informés des nouveaux loyers envisagés. Une entrée dans les lieux est envisageable au 1er avril, après que le Conseil municipal se sera prononcé sur les loyers applicables.



réunion), pour échanger des idées sur les points les plus sensibles de l'exercice de la profession d'agriculteur, notamment dans les Monts d'Arrée. Cet événement, une première du genre, s'est conclu par le verre de l'amitié offert aux participants par la municipalité.

## Communauté de communes:

### Informations géographiques

Conformément aux statuts de la Communauté de communes du

### Rénovation logements:

#### C'est presque fait !

La Commission du Patrimoine et le Comité des Logements de la commune de Brennilis se sont réunis conjointement le 5 février en matinée, pour faire le point des progrès accomplis dans la rénovation des logements communaux. Les

### Agriculture bretonne:

#### Quel avenir ?

Dans le cadre de la consultation organisée par le Conseil régional sur l'avenir de l'agriculture bretonne, le Comité consultatif agriculture de la commune de Brennilis s'est réuni avec la participation de Marc Cozien, du bureau de la Chambre d'agriculture du Finistère (à droite sur la photo, en discussion avec des participants à l'issue de la